

# L'exemple est venu d'en haut

**Ceux qui ont vécu de près, et heure par heure, les événements des 22, 23 et 24 avril, ont éprouvé très fortement le sentiment de revivre la période du 13 mai au 1<sup>er</sup> juin 1958. Le parallèle devait être établi. C'est ce que fait ici notre camarade Charles Lussy.**

**E**N classant de vieux papiers, j'ai retrouvé ces lignes écrites au lendemain de l'investiture du Général de Gaulle, il y a trois ans, par un des cinquante députés socialistes (la moitié du groupe) qui la lui avait refusée :

« On a dit des chefs militaires engagés dans l'aventure qu'ils n'avaient plus le choix qu'entre la victoire et le conseil de guerre. Nous avons voté pour le conseil de guerre ».

« La victoire obtenue sera considérée par les véritables meneurs comme un encouragement. Nous avons refusé d'entériner leur réussite.

« En votant « contre », nous avons dit « non » à l'émeute qui se voit triomphante.

*Trois ans ont passé. Le retour au pouvoir de Charles de Gaulle devait dans l'esprit de la majorité de ceux qui le plébiscitèrent lors du premier référendum, mettre rapidement fin à la guerre d'Algérie et écarter le spectre de la guerre civile largement utilisée par la propagande obsessionnelle du « néogaullisme ».*

*La guerre d'Algérie continue cependant et la menace de la guerre civile a de nouveau surgi.*

*Faut-il s'en étonner ?*

*Il faudrait pour cela ignorer ou oublier les circonstances qui ont permis au général de Gaulle de venir de Colombey-les-deux-églises à Matignon, puis à l'Élysée et les hommes qui créèrent ces circonstances et surent les exploiter.*

*Car enfin, ces « rebelles », ils étaient hier encore les « féaux » que l'on assurait des sentiments les plus cordiaux. Ce « quarteron de généraux en retraite », il ne tient l'essentiel de son autorité dans l'Armée que de celle que précédemment, de Gaulle — les tenant pour des « fidèles » — leur avait conférée.*

*Salan, Challe, Jouhaud, Zeller, ils étaient tous dans le complot « gaulliste » du 13 mai. Comme y était le général Allard aujourd'hui aux arrêts. Comme y était le général de Beaufort qui dirigea la maison militaire de de*

*Gaulle. Comme y était le colonel Godard dont l'intervention empêcha les C.R.S. de briser l'assaut de Lagailarde et de ses troupes contre le Gouvernement général. Comme y était le colonel Lacheroy qui dirigeait à Alger « l'information ». Et tant d'autres qui n'ont fait le 22 avril qu'avancer avec plus d'audace sur leur « lancée » du 13 mai ! ...*

*A l'époque, ils en avaient été récompensés. Ils avaient défenestré les préfets de la République : on les installait officiellement à leur place. Seul le préfet d'Alger avait de l'avancement et recevait, par surcroît, la médaille du Mérite Militaire : c'est qu'il avait, dès le premier jour, pactisé avec l'émeute.*

*Le Chef de l'Etat s'indigne aujourd'hui de voir son autorité méconnue « par des hommes dont c'était le devoir, l'honneur, la raison d'être de servir et d'obéir ».*

*Voilà qui est parlé comme il convient. Et aussi comme il aurait convenu lorsque le jeudi 15 mai 1958 le groupe parlementaire et le comité directeur S.F.I.O. adressait à tous ses militants un « appel solennel » qui commençait ainsi :*

*« La République est menacée. L'insurrection civile et militaire en Algérie et le manifeste du général de Gaulle témoignent que l'assaut contre le régime républicain est lancé. Le général de Gaulle, après avoir si souvent affirmé la nécessité de renforcer le pouvoir exécutif n'a pas relevé l'indiscipline grave commise par certains militaires à l'égard de leur chef constitutionnel, le président de la République. »*

*Le Président Coty avait, en effet, lancé le 14 Mai, un appel aux officiers généraux, officiers, sous-officiers, caporaux et soldats servant en Algérie ».*

*« Tout manquement à la discipline, disait-il notamment, ne peut profiter qu'à ceux qui nous combattent. Chef des armées en vertu de l'article 33 de la Constitution, je vous donne l'ordre de rester dans le devoir sous l'autorité du gouvernement de la République Française. »*

*Le jour même, à Alger à la tribune du Forum, le général Salan, commandant en chef de l'armée d'Algérie, à l'instigation, dit-on, de M. Delbecque, après avoir terminé son discours quotidien par le cri de « Vive la France », revenait au balcon et ajoutait aussitôt « Vive de Gaulle ! » Le cri était lancé pour la première fois bien que, dès le 11 mai, quatre jours auparavant, M. Alain de Sérigny*

d'accord (il l'indique lui-même dans « la Révolution du 13 mai) avec Delbecq et avec Soustelle, eût déjà intitulé son article dans Dimanche Matin : « Parlez, parlez vite, mon général ! »

*Le Général, saisi directement le 14 par le cri de Salan et, le même jour, par un télégramme de Massu allait parler...*

*Et ce fut sa déclaration du 15 mai que, le jour même, les socialistes jugeaient comme on l'a vu plus haut. Que disait cette déclaration par laquelle, en pleine émeute et en pleine sédition militaire, le général de Gaulle sortait du silence où il s'était confiné depuis deux ans, après l'écrasement du R.P.F. ou de ce qui en restait, aux élections de janvier 1956 ?*

*Elle débutait ainsi :*

« La dégradation de l'État entraîne infailliblement l'éloignement des peuples associés, le trouble de l'armée au combat, la dislocation nationale, la perte de l'indépendance...

*La conclusion était :*

« Aujourd'hui, devant les épreuves qui montent de nouveau vers lui (le pays), qu'il sache que je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République. »

*Il y avait, au moment où de Gaulle tenait ce langage un Président de la République en fonctions et un Président du Conseil régulièrement investi. Qu'importe : le général de Gaulle se déclarait prêt — sans préciser à ce moment là comment — à assumer « les pouvoirs » de la République.*

*Pour employer son propre langage, l'État était bafoué, la Nation défiée, notre puissance ébranlée, notre prestige international abaissé, notre place et notre rôle en Afrique compromis.*

*Tout ceci, le 15 mai 1958, n'avait aucune importance pour le général de Gaulle.*

*Il va, du reste, préciser sa pensée au cours de la conférence de presse qu'il juge opportun de convoquer quatre jours après, le 19 mai.*

« En Algérie, il y a une population tant française de souche que musulmane qui, depuis des années, est dans la guerre, les meurtres, les attentats. Cette population constate, depuis que cela dure (il y avait alors trois ans et demi et il y a trois ans de cela) que le système actuel établi à Paris, ne peut pas résoudre ces problèmes. Bien mieux, elle a vu ce système récemment s'orienter vers les offres de l'étranger. »

*Quant à l'armée :*

« Cette armée est mélangée en Algérie avec la population et, par conséquent, elle ne peut pas se dérober et s'empêcher d'éprouver les

mêmes sentiments que cette population, et le même désir immense qu'elle a de voir enfin Paris résoudre ces problèmes.

« Je comprends parfaitement bien l'attitude et l'action du commandement militaire en Algérie et, à mon avis, il serait absurde et lamentable parce que l'autorité s'était retirée d'Algérie et qu'il n'y avait plus qu'une autorité de fait, que, sous ce prétexte, on coupe maintenant toute espèce de communications entre la métropole et l'Algérie. »

*On ne pouvait prendre davantage parti pour les « rebelles ». Si l'autorité régulière n'était plus à sa place c'est que les militaires l'en avaient délogée. On ne peut que regretter, certes, que le gouvernement Pflimlin — Guy Mollet n'ait pas eu en 1958 la fermeté nécessaire et surtout n'ait pas osé s'appuyer davantage sur les masses populaires. On n'en trouve pas moins dans les propos tenus par de Gaulle en 1958 un singulier encouragement au coup de force de 1961 !...*

*En outre, lorsqu'on lui parlera des « généraux factieux », il évitera de prendre position en se contentant d'observer qu'ils n'ont été l'objet d'aucune sanction, ce qui malheureusement n'est que trop vrai.*

« Alors, ajoute-t-il désinvolte, moi qui ne suis pas les Pouvoirs Publics, pourquoi voulez-vous que je les traite de factieux ? »

*A peu près à la même époque, Guy Mollet dans une lettre à de Gaulle croyait devoir s'associer à ces jugements.*

« L'armée — trop longtemps bafouée — a empêché le pire, a admis elle aussi ce qu'il y avait de valable dans le mouvement et a communiqué. Moi aussi tout comme vous, je le comprends. »

*Mais il croyait devoir ajouter in fine :*

« Tout change et s'aggrave. Des fous se lancent dans une tentative de pronunciamiento et à cette heure (le 25 mai) vous ne les avez pas désavoués. La France reste le seul pays d'Europe à connaître un « putsch » ; ses auteurs prétendent utiliser votre nom et vous vous taisez. Je n'arrive pas à comprendre et je vous dis mon angoisse. »

*Huit jours plus tard, il est vrai, il avait certainement compris puisque, son angoisse dissipée, il entra dans le nouveau gouvernement.*

*De Gaulle n'avait pas attendu jusque là pour substituer son autorité personnelle à celle du gouvernement régulier.*

*Alors qu'il ne fut « appelé » que le 29 mai et investi le 1er juin, dès le 27 mai, ayant obtenu les engagements qu'il exigeait, il déclarait entamer le « processus régulier » et remettait à la presse ce communiqué qui prend, avec le*

recul, une certaine saveur :

« Dans ces conditions, toute action, de quelque côté qu'elle vienne, qui met en cause l'ordre public, risque d'avoir de graves conséquences, je ne saurais l'approuver.

« J'attends des forces terrestres navales et aériennes présentes, qu'elles demeurent exemplaires, sous les ordres de leurs chefs, le général Salan, l'amiral Auboyneau, le général Jouhaud.

« A ces chefs, j'exprime ma confiance et mon intention de prendre incessamment contact avec eux. »

« Dans ces conditions... » Lorsqu'il emploie cette expression, de Gaulle n'est encore qu'un général en retraite, pas plus. Mais il a décidé, après réflexion, de se résigner à « entamer le processus régulier ». Dès lors, le reste n'existe plus. Dès lors, il exerce le pouvoir personnel, se l'étant accordé... N'affirme-t-il pas, au surplus, détenir seul la légitimité depuis vingt ans ! ...

Nous n'admettons jamais cette conception d'une « République » à Constitution et à esprit monarchiques. Ce n'est pas la mise en vigueur de l'article 16 qui modifiera notre sentiment, dussions-nous être taxés pour autant de « subversion ».

Lorsque nous dénonçons le coup de force des généraux d'Alger, nous n'entendons pas oublier pour cela que c'est par un coup de force analogue que le « système » actuel a pu s'installer.

Les démocrates que nous avons voulu rassembler pour faire face à la faction militaire, nous ne voulons pas les rassembler derrière de Gaulle ni même à ses côtés, mais bien devant la République contre laquelle est lancé ce nouvel assaut.

Les socialistes et les républicains se sont levés, se sont groupés et ont voulu s'armer à son service, à son service seulement.

S'ils se sont dressés aujourd'hui contre les

factieux, décidés à leur barrer la route, leur mot d'ordre, qu'on ne l'oublie pas, n'est pas le ralliement à un homme dont ils se sont efforcés, le 28 mai 1958, d'empêcher le retour au Pouvoir par l'inoubliable manifestation qui, de la Nation à la République, rassembla alors, les masses populaires.

Non ! Qu'on ne s'y trompe pas ! Ce n'est pas, pour la plupart, à l'appel du général de Gaulle que les grévistes de lundi ont voulu répondre, mais à la mobilisation réclamée par leurs organisations et par leur conscience.

L'esprit qui les a animés, et qui continue à les animer, est bien celui qu'a traduit avec exactitude le manifeste « pour une riposte puissante et énergique » lancé par notre parti, quelques heures à peine après le putsch :

« Le Parti Socialiste Unifié, parti de la lutte intransigeante pour la Paix en Algérie, dressé dès le premier jour contre le pouvoir personnel, réaffirme en ces graves circonstances que c'est dans le peuple seul que réside l'espoir de défendre les libertés et de restaurer la paix et non dans la confiance en un régime porté au pouvoir par le coup de force des officiers et des colons d'Alger. »

Le peuple aurait, de la même manière, opposé sa barrière infranchissable aux factieux du 13 mai s'il n'avait été détourné de l'action par la capitulation précipitée devant l'émeute et la sédition militaire de ceux qui avaient charge de défendre la République et ses libertés.

Encore une fois, que l'on ne s'y trompe pas, lorsque, aujourd'hui, le peuple défend la République dans ce qui en reste, c'est avec la ferme volonté de restaurer la Démocratie telle qu'il la souhaite, la prépare et la fera.

Ch. LUSSY

## LE DOSSIER DE LA TRAHISON

**P**ENDANT 24 heures tout a failli s'effondrer : c'est Terrenoire lui-même qui le dit : « Aux premières heures de la rébellion, le gouvernement a failli être abandonné par ceux qui ont mission de le soutenir. » Il n'y avait que très peu d'officiers de vraiment sûrs : ils étaient « neutres », quand ils n'étaient pas complices. Si les « paras » avaient su, pu ou osé débarquer en France, c'était le bain de sang, car des centaines de milliers de

travailleurs étaient prêts à se battre, mais ils n'avaient que leurs mains nues. Les aurait-on armés au dernier moment? Ce n'est pas sûr.

Cette impréparation, cette trahison de tant de cadres civils et militaires est le résultat direct du choix délibéré de De Gaulle, qui a toujours fait confiance aux hommes de droite, qu'ils s'appellent Challe ou de Beaufort — qui a toujours ménagé l'armée et les hauts fonctionnaires fascistes.

Cette impréparation, cette trahison trouvent leur point culminant dans l'attitude criminelle des services de renseignement et de l'entourage gaulliste, qui ont à peu près tout caché ou minimisé du complot. Si, au dernier moment, un commissaire de police patriote n'avait pas fourni des renseignements précis et irrécusables, le coup prenait la France au dépourvu.

Encore faut-il ajouter que ce n'est pas une réaction immédiate de De Gaulle qui » permis de sauver le pays. Au reçu de cette nouvelle que l'on n'avait pas osé ou pu lui cacher, De Gaulle n'a pas bougé, n'a pris aucune mesure de sécurité : il n'y croyait pas ! L'armée ne pouvait pas « lui faire ça ». Ce qui a sauvé le pays, c'est le manque de sang-froid des factieux eux-mêmes. Appre-

nant qu'ils étaient découverts, n'imaginant pas que De Gaulle restait inerte, ils ont pris peur et ont avancé de 24 heures leur opération sur Alger. Or celle-ci devait, dans leur plan, avoir lieu exactement en même temps que celle sur Paris — et cette dernière avait alors toutes les chances de prendre la France par surprise.

Ainsi, ils ont perdu le bénéfice de la surprise, De Gaulle a enfin ouvert les yeux, et surtout, le pays a compris et s'est dressé, et le coup sur la France a cessé d'être facile ; d'heure en heure au contraire, il est devenu plus difficile, puis impossible.

La conclusion, c'est que nous devons affirmer partout que l'incurie du « système » et sa logique réactionnaire ont failli détruire tout ce que nous aimons. Et c'est aussi que les Français ne doivent plus supporter d'être gouvernés, administrés, commandés par des hommes qui ont prouvé à l'heure la plus grave qu'ils étaient ou bien traîtres à la République, ou bien complices des traîtres. Il faut exiger une épuration générale. Et il faut que dans tout le pays, nos amis établissent au plus vite avec sérieux et précision le dossier de la trahison.

C. B.